L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
AMEDI, 19 MAI 1894.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 19 Mai 1894.—Indications pour la Louisiane :Temps généralement beau, plus frais ; vents d'ouest.

Température du 18 mai 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	76	24
Midi.....	80	27
3 P. M.....	86	27
6 P. M.....	82	25

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages—James Mateo à Mlle Marguerite Deron, Albert Smith à Mlle Polly McClelland, Walter Siegel à Mlle Christina Fuchs, Terrence French à Mlle Louise McMahon ; Oliver Wilson à Mlle Johanna Kennedy, Bivian Gardner à Mlle Cécile Joseph, Patrick Moran à Mlle Delia Williams ; Joseph Laburde à Mlle Théodecia George, Nehemiah Hinsdale à Mme Vve Eliza Towner ; Louis Delaron à Mlle Marie Lambert.

Naissances—Mmes Bernard Forane, une fille ; William H. Lockhart, un garçon ; Jean Lacassagne, un garçon ; Henry Vogt, un garçon ; Richard Nolan, une fille ; George Simon, une fille ; Andrew Schraut, une fille ; Edward Maguire, une fille ; Salvatore Maggio, une fille ; Alfred Amrein, un garçon ; Nelle P. Larson, un garçon.

Décès—Ella Bauner, 2 ans, 66 Locust ; Mme veuve Ellen Cassidy, 64 ans, 44 Felicity ; Mme veuve Rosine Samuel, 84 ans, Gretna, Lne. ; Lilian Leopold 5 mois, 131 St-Mary ; Béatrice Brooks, 10 mois, 271 Washington ; Mme Marie Brennan, 27 ans, coin Thalie et Baronne ; Josephine Snips, 10 mois, coin Melpomène et Howard ; Vve Mary Ryan, 67 ans, Kerlerec ; Louis Mme Rose Segari, 55 ans, Bourgogne et Champs-Elysées ; Marcus McNeus, 2 semaines, 871 1/2 Constance ; Jane Dubois, 9 mois, 190 Nord Miro ; Mme Mary A. Eschman, 23 ans, 625 rue Royale ; Mme Vve Catherine Fischer, 70 ans, Milne et Quarter ; Mme Vve Anna Gauthier, 76 ans, 145 Barracks ; C. W. Amat, 2 mois, 559 Constantinople ; Romain Perché, 24 ans, Ste-Anne et Dubigny ; Lucien Detroy, 72 ans, 118 1/2 Prytanée.

Deuxième cour de recorder.

Le juge Aucoin a condamné hier matin à $25 d'amende un nommé Thos. Tholwell, qui avait été arrêté à la nuit dernière à l'encoignure Royale et Douane pour ivresse, et dans les poches duquel avaient été trouvés des plombes.

Cour Criminelle.

Le juge Ferguson a décidé hier de rejeter la demande de M. Adams qui exigeait pour ses cliente, le juge Whitaker et les deux Barry un acte d'accusation plus précis. Toutes les technicalités étant à peu près épuisées, l'affaire sera jugée très probablement le 25 décembre mois, date à laquelle elle a été renvoyée.

Accusé de détournement.

Hier à matin comparu devant la premire cour de recorder, un jeune homme qui est accusé de détournement. L'accusé qui se nomme A. H. Wolk, était directeur de la N. O. Furniture Co, dont les bureaux étaient établis au No 218 de la rue Julie.

Les officiers de la compagnie ont annoncé leur intention de poursuivre le jeune homme avec toute la rigueur que comporte la loi, et ils se sont assuré dans cet les services de M. Dave Hollander. Leur intention est d'obtenir de Wolk la restitution de ce qu'il peut encore avoir en sa possession qui appartient à la compagnie.

Les affaires n'étant pas menées au gré des officier, on avait résolu de se passer des services de Wolk, d'autant plus que l'on avait remarqué que ses comptes n'étaient pas très exacts. Lorsqu'il fut congédié Wolk avait en sa possession les livres de la compagnie ainsi que tous les papiers relatifs à ses affaires et il a refusé de les restituer.

Lorsque il a gardé les livres, il s'est aussi approprié certaines sommes par lui perçues. Les officiers de la compagnie pensent que les comptes de leur ex-directeur ne sont pas en règle. Ils disent qu'ils ont hâté de rentrer en possession de leurs livres car ils ne peuvent pas continuer les affaires.

Un Nouvel Hôtel.

M. Rivers, le propriétaire de l'Hôtel St-Charles, vient d'acheter ce qui reste du Pickwick Club, pour la somme de $140,000. Son intention est de faire construire à cet emplacement un hôtel qui contiendra une centaine de chambres et coûtera environ $250,000. L'ameublement ne coûtera pas moins de $75,000 car il sera, paraît-il, très luxueux.

Les commandes de linges et de bibelots divers ont été déjà faites en France. L'architecture du club sera conservée. L'entrée de l'hôtel sera rue Carondelet et les cuisines seront installées dans la bâtisse occupée par le fleuriste.

Elles seront construites de façon à être à l'abri de l'incendie, ainsi du reste que l'hôtel tout entier. Celui-ci sera dirigé sur le plan européen. L'immeuble aura cinq étages. La construction en sera commencée aussitôt que les plans seront terminés, c'est à dire vers le premier du mois prochain. L'ouverture aura probablement lieu vers le 15 novembre.

La ligne de ceinture.

En dépit de toutes les protestations, le maire a apposé sa signature à l'ordonnance relative à la construction d'une ligne de ceinture

Les habitants du Gme district tiendront lundi un mass meeting rue St-Charles pour protester contre cette ordonnance. Leur président, M. Glen W. Young, a adressé au maire une lettre dans laquelle il lui demande de vouloir bien donner l'explication des raisons pour lesquelles il a jugé bon d'ignorer les protestations qui lui ont été soumises.

Le maire a dit qu'il croyait servir la majorité en signant l'ordonnance, et M. Young lui demande dans sa lettre d'expliquer comment il comprend cette majorité, alors que les propriétaires du Sixième District sont appuyés par les principaux clubs et les organisations commerciales ainsi que par la presse en général qui est sensée exprimer l'opinion publique.

Chevaux emportés.

Deux chevaux attelés à une voiture appartenant à M. Thomas Roche, ont pris le mors aux dents hier matin à 11 heures, au coin des rues St-Denis et Première. Il ont enfilé cette dernière rue à toute vitesse, et c'est seulement au coin des rues Première et Annonciation, que l'on a réussi à les maîtriser. Le véhicule a reçu pour environ $150 de dommages. Par le plus heureux des hasards, personne n'a été blessé.

When doctors disagree

who shall decide? Who indeed? You will always notice that when the trouble is weakness, debility, nervousness, neuralgia or impure blood that the doctors *do* invariably agree on *iron*—the patient must take iron? Nothing strange about that, because *iron* is nature's natural strengthener. But here comes the rub! Iron in the forms in which is generally given causes constipation, headaches and injures and discolors the teeth. What then? Why, if you are to take iron, take BROWN'S IRON BITTERS only. Its effects are marvellous on the system. Its use does not discolor the teeth. *It's constant use means perfect health*—but get the genuine. Look for crossed red lines on wrapper.

BROWN CHEMICAL CO. BALTIMORE, MD

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Banque Nationale de l'Etat.

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, une baisse notable s'est produite au *Stock Exchange* avant-hier, dans la valeur des actions de la Banque Nationale de l'Etat, baisse qu'a motivée une convocation, pour le 26 du mois prochain, des actionnaires de l'institution, et qui n'a pu causer de surprise qu'aux personnes peu au courant de nos affaires financières et surtout mal informées à l'égard de nos maisons de crédit en général, et, en particulier, de la Banque qui nous occupe.

Dès que l'objet de cette réunion projetée des actionnaires a été su, les spéculatrnre mêmes qui avaient offert en vente quelques actions qu'ils possédaient en propre on dont le placement leur avait été confié, n'ont probablement plus cherché à s'en départir, car nulle transaction n'a été enregistrée à la Bourse.

Les renseignements que nous avons pu recueillir hier à ce sujet, viennent confirmer ce que nous annoncions la veille quant à la mesure que les Directeurs de la Banque veulent prendre et qui, non seulement serait avantageuse pour les actionnaires eux-mêmes, mais encore améliorerait la situation de l'institution, très brillante d'ailleurs, en permettant à celle-ci d'accroître son fonds de réserve de l'énorme somme de $600,000.

MM. John H. O'Connor, le président, et M. Chas. L. C. Dupuy, le caissier de la Banque, ont une trop grande entente des affaires pour s'être émus le moindre ment de la dépréciation, pendant un instant, de leurs actions ; et leur prévision n'a pas tardé à se réaliser, car le public intelligent comprend, approuve la mesure qui va être proposée aux actionnaires de la Banque, et grâce à laquelle cette dernière pourra faire moins forte taxe annuelle sur son capital, réduit de $425,000 à $300,000, et ajouter à son fonds de réserve, nous le répétons, une somme énorme.

La Banque Nationale de l'Etat est une des plus anciennes du pays. Elle a un passé dont elle peut être fière, et l'est à juste titre considérée comme un *landmark*.

C. E. C.

Les trois lettres qui servent de titre à ces lignes ont tout l'air d'une devinette, d'un rebus. Nous vous font lire ces lignes jusqu'à la dernière, notre but sera atteint, et peut-être vous laisserez vous tenter par l'invitation qu'elles renferment et qui vous vient du *Columbus Excursion Club*.

Au fait, le susdit club a organisé pour demain une promenade en chemin de fer jusqu'à Bâton Rouge et permet à quiconque veut se joindre à lui de la faire ; il n'en coûtera qu'un dollar—aller et retour. On quittera à 8 heures 20 minutes du matin la gare de l'Illinois Central ; et le soir à 6 heures, on partira de Bâton Rouge.

La Loi Jim Crow.

La population a le vif espoir que la Jim Crow, qui a pour objet la séparation des noirs et des blancs dans les chars urbains et les wagons de chemin de fer, sera votée par la Législature.

Il sera toutefois très difficile d'appliquer cette loi, au cas où elle serait votée, car les noirs ont d'après la Constitution les mêmes droits que les blancs et on ne peut les empêcher de voyager dans un char Pullman lorsqu'ils ont payé le prix nécessaire. Ils ont le droit de fréquenter tous les lieux fréquentés par les blancs mais ils auraient gain de cause en s'adressant aux tribunaux.

La loi serait en outre inapplicable pour les compagnies, surtout sur certaines lignes, par suite du nombre limité de gens de couleur qui font usage des chars. Mettre à leur disposition un nombre de chars aussi considérable que pour les blancs serait une ruine pour les compagnies ; quant à espacer les départs de telle façon qu'il n'y ait pas de perte pour les compagnies, il n'y faudrait pas songer, parce qu'il serait impossible de faire attendre les voyageurs pendant une heure par exemple, sous prétexte de les grouper.

Rixe.

Quatre femmes de mauvaise vie se sont querellées et battues hier matin, coin Bienville et Bassin et ont été traduites devant le recorder Aucoin, qui les a condamnées à $5 d'amende.

Plaintes des Habitants de l'Avenue Louisiana.

Les habitants de l'avenue Louisiana se plaignent des manœuvres des trains de la ligne de l'Illinois Central qui les empêchent de dormir toutes les nuits, entre 1 heure et 4 heures du matin.

Quelques uns ont déjà formé le projet de déménager, et ils seront certainement obligés de quitter ce quartier, à moins que la compagnie ne consente à changer les heures de ces manœuvres, qui pourraient très bien être faites dans la soirée, à l'heure où personne n'est encore couché.

Avec un Rasoir.

La police du 8ème précinct a arrêté un Italien du nom de Antonio Dipensene qui a cherché à couper la gorge à trois de ses compatriotes avec un rasoir. Il avait en il y a longtemps déjà une querelle avec un nommé Whitt, et depuis, il ne cherchait qu'une occasion pour se venger. Jeudi, au moment où Whitt sortait de sa cabane, sur la plantation Stanton en les deux hommes étaient employés, Dispensene l'a attaqué avec un rasoir et a essayé de lui couper la gorge, Whitt, qui s'attendait à cette attaque, a paré le coup avec son bras. L'Italien a pris la fuite mais il n'a pas tardé à être arrêté par la police qui a porté contre lui une accusation d'attaque à main armée.

Demande de séparation.

Mme Krier, qui dernièrement faisait arrêter son mari qui l'avait mal traitée, a fait une demande de séparation de corps et de biens.

Mort.

Henry London, l'individu qui jeudi soir avait été trouvé sans connaissance au West End, a expiré hier soir à 10 heures, à l'Hôpital de Charité. Le coroner a été notifié.

Le feu.

A 4 heures 30 du matin, un commencement d'incendie causé par l'explosion d'une lampe à pétrole a endommagé pour environ $50, la mercerie de Mme J. R. Meynier, située au No 367 de la rue Dumaine.

Le stock est assuré à la compagnie Germania. L'immeuble n'a pas été endommagé. Les flammes ont été éteintes par les voisins.

Chute.

Hier à 11 heures A. M., Lavie Geiser, une fille de 6 ans, est tombée d'un balcon chez ses parents, No 20 rue Ursulines, et s'est grièvement blessée à la tête. Une voiture d'ambulance a été appelée et alle a été transportée à l'Hôpital de Charité.

Aliénés.

Le Dr A. G. Maylie demandera l'interdiction et l'envoi à Jackson des aliénés dont les neme suivent :

Louisiana Retreat.

Hommes—Blancs : R. Boslan, S. Mioton, E. Garland, E. Burns, W. Maury, P. Gilly, T. E. Paston, J. H. Flanders, R. B. Humphreys, W. R. Hartmor. M. Leferd.

Femmes—Blanches : Joséphine Todd, Aimée Sanders, Cécile L. Maitre, Noémie Dempsey, Annie Tracy, Margaret Bandlin, Marie Courtney, Norah Hart.

Police Jail.

Hommes.—Blancs : E. Brot, N. Prenin, Jos. Vilas. Couleur : Alex. Nicand, A. Pemberton, J. Meyers, C. Reed, Gus. Green.

Femmes.—Blanches : Blanche Zard, Louise Chobet, Ida De Silva. Couleur : P. Rightor, S. Johnson, J. Carey, A. Oliver, S. Daniels.

Au total, 35 personnes.

Vol.

Des voleurs qui se sont introduits chez M. G. H. Tichnor, No 546 rue du Canal, ont volé des couverts évalués $8.

Dans le fleuve.

On a trouvé hier dans le fleuve, à trois milles en aval des abattoirs, le corps de Anthony Miller, l'enfant qui le 15 courant s'est noyé dans le fleuve au pied de la rue Clouet. Ses parents qui habitent le No 271 de la rue Royale sont allés chercher le corps.

Mort subite.

Hier, à 3 heures 30 de l'après-midi, William Robinson, un nègre de trente-six ans qui travaillait à la construction d'un immeuble, au coin des rues Audubon et Wall, est tombé mort. Avec l'autorisation du coroner, le défunt a été transporté à sa dernière résidence, rue Howard, près Philip.

BULLETIN Télégraphique.

A l'Académie.

Une dépêche de Paris, adressée au *Herald*, dit que l'on ne parle en ce moment que de la candidature de M. Paul Bourget au fauteuil vacant de l'Académie.

A on représentant du *Herald*, qui l'interrogeait, il a dit :

"Peu de personnes savent ce que c'est que de poser sa candidature à l'Académie. Cela signifie une visite à chacun des membres de cette auguste assemblée, et mes journées entières se passeraient à faire ces visites. Vous me demandez quelles sont mes chances ; c'est le secret des dieux. Lorsque je suis rentré en France, il y a 8 jours, je n'avais aucune idée que je brignerais l'honneur de succéder à des Immortel—Mon ami Francois Coppée vint me voir et m'assura que j'avais la chance d'être élu si je me présentais à mon retour à l'Amérique.

"Oui, l'Amérique est splendide, mais ma visite a été trop courte."

"—Vous avez visité une bonne partie des Etats Unis ?"

"—Dans votre pays, chaque section est différente, que pour le bien connaître ce n'est pas neuf mois qu'il faudrait y consacrer, mais des années. Je me console de n'avoir pas pu me rendre en Californie en songeant qu'il me faudra entreprendre un second voyage dans ce but."

"—Alors vous êtes satisfait de votre première visite ?"

"—Comment pourrait-il en être autrement après la réception qui m'a été faite. Avant mon départ, on m'avait parlé de l'hospitalité des Américains, mais elle a dépassé toutes mes anticipations. L'hospitalité américaine est sincère et non superficielle. J'en ferai mention dans les notes de mon voyage que je compte publier dans le *Figaro*.

"Cette hospitalité est le résultat de deux caractéristiques nationales. D'abord, un Américain est doué d'une bonne nature, et puis il est disposé à croire que l'Amérique et la vie américaine doivent servir d'exemple. Il veut que vous connaissiez cette vie et craint toujours que vous n'en soyez pas assez pénétré. Il est aussi très sensible à votre opinion, et tout cela réuni tend à produire de cordiales réceptions comme vous n'en trouverez pas dans les autres pays."

"—Voulez-vous me dire si vous avez trouvé la culture des lettres dans un état avancé, aux Etats-Unis ?

"—Il est assez difficile de répondre à cette question, à cause des tendances individuelles de votre population. Il est impossible de faire une comparaison de l'état de culture des mêmes classes de la population.

"J'ai rencontré par exemple à Boston des dames qui en savaient plus long que moi même sur le mouvement intellectuel à Paris, pendant les 15 ou 20 dernières années. J'ai rencontré des hommes qui parlaient des poètes les plus raffinés de l'extrême gauche littéraire et d'autres qui ne soupçonnaient même pas l'existence d'une école littéraire en France.

"En général, l'Américain recherche la culture et il n'y a rien de plus pénible devant lui le mot d'Art pour comprendre combien il est anxieux de s'instruire et d'être au courant. En outre, plusieurs de nos écrivains ont leurs admirateurs. Tel est le cas de Zola. Lorsque je l'ai vu, il y a deux jours, il m'a dit que s'il lui venait à l'idée de faire des conférences aux Etats-Unis, on ne trouverait jamais de salle assez grande pour contenir ceux qui seraient anxieux de l'écouter."

"—Et votre prochain livre ?"

"—C'est réellement un peu plus qu'un journal. Il sera publié en un volume, et vous en aurez une meilleure idée si je vous en indique les titres : "La première semaine—"La société de Newport"—"Femmes mariées et jeunes filles"—"Les hommes d'affaires"—Mgr Ireland et le cardinal Gibbons"—"Les populations de l'Ouest"—"L'éducation".

"—Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné en Amérique ?"

"—La baie de New York. L'entrée du port est magnifique".

Sur le bureau de M. Bourget se trouvait un objet non ressemblant à une saucisse. Voyant qu'il sitirait mes regards, il la saisit et me dit : "Touchez-le," puis souriant, il ajouta : "C'est un morceau de la corde qui a pendu l'homme le plus froid que j'aie jamais vu. Ma femme n'aime pas à voir ce souvenir et je l'a enfermé dans une enveloppe noire. Un homme était là-bas nommé Henry Spencer qui était condamné à mort pour meurtre. Cinq jours avant la date fixée pour l'exécution, il fraussa la tête d'un de ses gardiens et s'évada. Je l'ai vu poursuivre dans les rues et traquer dans les bois avec des chiens. Il fut pris, et comme il n'était pas trop blessé décida de le pendre.

Le jour de l'exécution, on lui permit de choisir l'heure, entre 10 et 4 heures. Il fixa 1:30 heure. Comme je lui demandais pourquoi, il me répondit que c'était afin de pouvoir prendre son lunch avant de marcher à la potence. Il mangea avec appétit et demanda deux fois du poisson. Vous trouverez une histoire de cet homme dans mon livre."

Un Cyclone dans l'Ohio.

Une dépêche de Lankle dit qu'un cyclone est passé à un quart de mille de cette ville et a tué cinq personnes. Sur le passage du cyclone, maisons, clôtures, arbres, tout a été emporté et des débris de toutes sortes jonchent la route. La section qui a subi cette dévastation mesure six milles de long sur une largeur d'un quart de mille.

Les Anarchistes à Roubaix.

Un vif engagement a eu lieu à Roubaix entre la police et une bande d'anarchistes qui criaient, en paradant dans les rues : "Vive l'Internationale, à bas la France!" Dans la mêlée, plusieurs anarchistes ont été blessés ; six arrestations ont *été opérées*.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient falsifiant.

40 ANS D'ÉPREUVE

A Bâton-Rouge.

Contrairement à ce que l'on avait pu croire par les conversations des membres de la Législature, un bill sera présenté d'amender la loi par laquelle fut crée le Police Board.

Un autre bill important est celui de M. Montoya, qui a pour but de défendre l'emploi des fonds de l'Etat pour le maintien des institutions privées sous la direction d'ordres religieux. Ce bill défend aussi l'enseignement dans les écoles publiques par un prêtre ou une personne ayant un caractère religieux, afin que la liberté de conscience soit respectée dans les écoles.

M. O'Neil présentera un bill ayant pour objet la création d'une réserve navale à la Nouvelle-Orléans, le gouvernement ayant promis de mettre un navire à la disposition de ce corps dans le cas où il serait formé. Le bataillon serait sous le contrôle de l'Etat et le gouvernement se chargerait de son équipement.

Le bill de M. Donlut, relatif à la taxation des propriétés appartenant aux diverses institutions, a été référé au comité qui l'a mis à l'étude afin de s'assurer si réellement ces propriétés peuvent être exemptes de taxes.

Plusieurs bills vont être prochainement présentés ; l'un aura pour objet de réglementer la pratique de la médecine, un autre de régler la marche des chars urbains et de conférer certaine autorité aux conducteurs des dits chars.

On dit que le juge Lawrson, un frère du coroner de la paroisse d'Orléans, posera sa candidature au poste de sénateur qui va être laissé vacant par l'expiration du terme de M. Sam Robertson. Plusieurs autres comités ont été choisis ; en voici la liste :

Edifices Publiques—Wyley et Loret.
Liquidation de la dette de ville—Rogers.
Affaires de ville—Rogers et Flandry.
Pêche et Pêcheries—Dymond.
Milice—Hill.
Labeur et Capital—Trosclair.
Voies et Moyens—Dymond et Lemax.
Appropriation—Dymond.
Education—Rogers.
Impression—Hyams.
Dépenses contingentes—Hill.
Enregistrement—Robertson et Rogers.
Terres et Levées—Trosclair et Dymond.

L'ordre de jour a été suspendu par la chambre pour l'adoption de la motion par laquelle il avait été proposé de placer le portrait du général Beauregard dans la salle des séances.

Nicaragua.

On écrit de Managua que l'on a été obligé d'appeler les troupes à Léon pour réprimer un soulèvement. Quatre soldats et trois agents ont été tués. Six chefs des manifestants ont été arrêtés et fusillés. La population accuse le président Zelaya de subir l'influence du président Cleveland. Celui-ci ne tolèrera plus les assassinats des citoyens Américains, et s'ils se reproduisent, il est probable qu'il occupera le pays, ce qui ne déplairait pas à l'élément ami de l'ordre.

Brésil.

L'amiral da Gama est rentré à Montevideo. Il avait pris passage à bord du Iberia, à destination de Lisbonne, lorsque il a reçu 16 dépêches du docteur Barbosa, lui conseillant d'abandonner ce voyage, attendu que le gouvernement portugais avait décidé de livrer au gouvernement brésilien les cadets détenus à bord de la corvette Pedro.

Une bagarre s'en est bien suivie dans un club de sports, entre Brésiliens et Portugais qui discutaient le différend qui existe en ce moment entre les deux pays. La police a dû intervenir. Elle a opéré plusieurs arrestations. Il n'y a pas eu de sang versé.

Soirée musicale chez Mmes Markey et Picard par les élèves de Mme Z. Lafosse.

Ce soir, dans les salons de l'Institut Markey-Picard, grande et brillante soirée donnée par les élèves de Mme Z. Lafosse, un professeur émérite dont l'éloge est dans toutes les bouches et auqu'il ses nembreuses élèves font le plus grand honneur.

Nous nous ferons un devoir d'aller les entendre et les applaudir ce soir, et nous tâcherons demain de leur rendre toute la justice qui leur est due, ainsi qu'à celle qui a su, avec tant de talent et de conscience, diriger leurs études musicales.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

Ne nous décourageons point.

Eh bien ! oui, il y a des ingrats dans le monde ; car il y a des esprits mal faits et des cœurs rongés de mauvaises passions ; mais quand nous les rencontrons sur notre route, il ne faut pas que la façon dont ils tournent contre nous les bienfaits dont nous les avons comblés nous décourage d'être indulgents et bons ; de tendre aux pauvres gens une main secourable, au risque même de voir cette main mordue par eux.

Cet Emile Henry, il n'y a guère d'hommes à qui la bourgeoisie,—cette infâme bourgeoisie,—ait été plus clémente et plus douce. Enfant, elle lui a donné une bourse au collège, et un jour elle a deviné que dans qu'il en cotiût, un son à son père, qui n'aurait pas en le moyen de les payer. Beaucoup n'ont pas cette chance, qui peut-être l'avaient méritée autant que lui, par la précocité de leur intelligence et leur ardeur au travail. Mais il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Il avait été plus spécialement favorisé par le hasard. On lui avait, en lui dispensant à titre gratuit une instruction supérieure, ouvert aux plus belles espérances des portes qui se ferment parfois devant tant d'autres aussi méritants qu'il l'était lui même.

Au sortir du lycée, il se présente à l'Ecole polytechnique, il est déclaré admissible ; il est refusé à l'examen oral. Ce n'est pourtant pas la faute de la société s'il manque cet examen. Nombre de jeunes gens ont été avant lui victimes de la même mésaventure. Ils ne s'en sont pris ni aux examinateurs ni à la bourgeoisie. Ils se sont mis en rapport avec l'étude ; ils ont, comme on dit dans leur argot, potassé l'X un an de plus et ils ont lui par l'emporter sur leurs rivaux.

Il renonce à l'Ecole polytechnique qui a eu l'impertinence de ne pas lui ouvrir toutes grandes ses portes à la première sommation ; il aurait pu se rabattre sur l'école de Saint-Cyr ou s'engager pour faire son chemin dans l'armée. Il n'y songe pas ; ce sont là pour lui des chemins trop lents vers les hautes positions et vers la fortune—qu'il convoite. Il tourne d'un autre côté.

Il y avait cent à parier contre un qu'il paierait cher cette volte-face. Mais il était né sous une heureuse étoile. Il ne rencontre que de braves gens tout prêts à l'aider. Il se verse pas affaire au bigraphe que vous avez lue déjà dans le journal. Vous avez pu voir qu'il a en toujours la chance de trouver des coeurs ouverts et des mains tendues ; il n'a jamais chômé de postes honorables, où il lui était permis de gagner honnêtement le pain de chaque jour, en attendant qu'il conquît la fortune ou la gloire.

Mais voilà ! il ne voulait pas attendre.

Il était né envieux, et regardait au-dessus de lui. Il ne se disait pas : il y a des milliers et des milliers de ordinaires en ce monde qui ne sont pas de bonheur de jouissances que moi. Il tenait les yeux ardemment fixés sur ceux qui étaient arrivés plus haut, et il pensait en lui-même : pourquoi pas et pas moi ?

On est très malheureux quand on a ce caractère. En quelque condition que l'on ait été placé par le sort, on a toujours devant soi des gens plus ou moins riches, ou plus beaux, ou plus spirituels, ou plus aimés. Mais on en a aussi derrière soi dont le destin est plus misérable. Il nous faut pour vivre contents aimer ceux qui souffrent plus que nous, sans haïr ceux qui jouissent davantage.

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire disait Boileau. Un pauvre diable trouve toujours un plus pauvre que lui qui le console de n'être pas millionnaire.

Eh, sans doute, s'il m'arrive de faire, sur mes pattes, un tour au bois de Boulogne, je regrette parfois de n'avoir pas, comme tel et tel que je vois garré dans une bonne voiture, des chevaux, un cocher et un valet de pied. Il me semble après tout que je vaux bien le gros banquier ou le jeune gommeux qui file au trot de ses alezans, sans laisser tomber même un regard sur moi, obscur. Mais je songe qu'il y a tant d'infortunés, serfs de l'outil ou de la glèbe, qui n'ont jamais eu et qui n'auront peut-être jamais le loisir de perdre une après midi au Bois. Je me compte encore parmi les heureux, et cependant, sachez le bien, est heureux qui croit l'être.

Emile Henry ne l'était pas. Mais n'était-ce pas de sa faute ? Il n'avait connu aucune des cruelles extrémités auxquelles tant d'hommes sont réduits, malgré un travail acharné. Il n'avait jamais manqué du nécessaire, jamais l'avenir ne n'était fermé devant lui. Ce qu'il voulait, n'était la fortune immédiate, sans travail, sans effort, sans lutte. Il avait des appétits énormes, et il prétendait que tous fussent satisfaits du jour au lendemain. Et comme la société ne se prêtait point à ses désirs, il l'accusait d'être mauvaise : il s'irritait, il déblatérait contre elle ; s'il s'en fut tenu là, il n'y aurait en que demi-mal. Mais il prétendait la détruire pour en refaire du neuf qu'elle mettait à assouvir ses passions. Il se grisait de ses colères et il frappait au hasard !

Que de fois j'ai depuis un mois entendu dire :

—Eh bien ! vous voyez à quoi sert cette instruction que la société répand aujourd'hui d'une main si généreuse, à laquelle maintenant elle convie tous ceux de ses enfants à qui elle reconnaît des aptitudes pour les carrières libérales ! à fausser l'esprit de ceux à qui l'on a l'imprudence de la donner ; à leur fourrompre le cœur, à fouetter chez eux des ambitions qu'elle est presque toujours incapable de satisfaire.

Si cet Emile Henry fût resté dans le milieu social où le destin l'avait fait naître, s'il ne se fut nourri de lectures malsaines, si on n'eût pas éveillé chez lui des ambitions irréalisables, il serait peut-être devenu un excellent contremaître, ou, emporté par l'inquiétude naturelle de son caractère, il fût allé chercher fortune aux colonies, dans quelque pays lointain, dans quelque société vierge. Il y eût fait souche d'honnêtes gens.

Ces raisonnements plaisent par je ne sais quelle apparence de bon sens spécieux. Les Emile Henry sont des monstruosités fort rares. Je crois que cette la eût mal tournée, en quelque situation que l'eût placé le sort. Il était envieux et poseur. Mais l'humanité en son ensemble n'est pas mauvaise. Il n'y a qu'un moyen de ramener à nous beaucoup de pauvres diables qui sont très malheureux et très à s'aigrir : c'est d'être bons, c'est d'être très bons ; c'est de l'être, non de cette bonté générale qui consiste à demander des réformes et à faire de belles phrases ; non, il faut avoir, chacun dans son humble centre d'influence, une bonté intelligente, active, qui se répande en conseils, en protection, en bienfaits, sur les pauvres gens qu'on a sous la main.

Nous ne désarmerons pas les Emile Henry non plus que les Ravachol. Avec eux, il n'y a d'autre ressource que de les traquer, comme des bêtes fauves, puisqu'ils font remorsdon d'être des bêtes fauves. Mais nous leur arracherons les âmes des simples qu'ils fanatisent.

Soyons bons ! Aimons-nous les uns les autres, comme disait saint Jean.

FRANCISQUE SARCEY.

1-5-8
Réfléchissez ! Ceci ne coûte qu'un cent et un sou par vente et par jour étant $6 pour 365 jour.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de

SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une valeur de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix.....$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs..... **50**

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SCARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

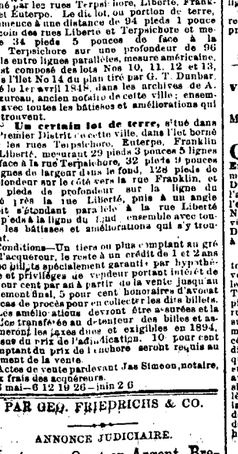

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés bien situées dans les deuxième et troisième districts.

No 349 rue St-Claude entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Kerlerec.

Splendide cottage élevé No 261 rue Roman entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Kerlerec.

Splendide résidence double No 257 rue Robertson entre Ursulines et le Chemin du Bayou.

Deux corps-de-logis Nos 285, 287 et 289 rue Villeré entre l'avenue de l'Esplanade et le Chemin du Bayou.

Un corps-de-logis double, élégant et presque neuf, un splendide cottage élevé, tous deux retirés de la rue et vendus en bloc.

Pour apprécier ces deux propriétés nous conseillons aux personnes qui tiennent maison, aux capitalistes, spéculateurs et autres de les visiter avant la vente.

Au No 546 rue Royale (dans la rangée des Architectes), entre les rues Port et St Ferdinand, trois résidences en briques à trois étages.

La vente pour effectuer un partage entre les héritiers de la succession de Mme Veuve Jean Marie Sabalot.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MARDI, 22 mai, 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en (pour détails voir les plans à la Bourse)—

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, au gré des acquéreurs. La balance, s'il y a, à crédit de un et deux ans avec billets portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 par an, en date de la vente et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente—Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes pour l'année 1891, en sus du prix de leurs adjudications et devront faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente.

Les actes de vente, pardevant A. Doriocourt, notaire, Bureau No 1 rue d'Orléans, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 au 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Effets Personnels. etc.

Succession de Louise St-Hermann.

No 42,411.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. SPEAR, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—LUNDI, 21 mai 1894, à 10:30 heures A. M., il sera vendu à l'enchère, au local—No 16 Rampart Troisième District, en vertu et conformément à un ordre de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à la vente à l'enchère publique, en vertu et conformément au jugement rendu et signé le 17 mai 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, à la propriété ci-après décrite, à savoir :

Conditions—Comptant.
9 mai—9 15 18 19 21

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Morphy

No 41,782—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 20 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de date du 17 mai 1894 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, à la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 246, ayant pour façade sur la rue Tonnelier, Bertin et Lafayette, et les rues Laurel, Berlin et Lafayette, désigné par le No 16, ayant ensemble 2093 terrains de la toise de Freetout, dressé par Auguste S. Phelps, en date du 15 février 1845, déposé en l'étude de M. Jules Moany, notaire public, et mesurant 40 pieds de façade sur la rue Laurel, et 50 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit terrain mesure 30 pieds de façade sur Lafayette sur 125 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément au dit plan ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dévolues par les Nos 7 et 8 de la rue Laurel.

Conditions—Comptant sur les